avaient m
être plus
d'un point
était inter
soit par d
dens de l'
seul tronc
des outils
ments et
gesient à
les bois et
tumed'alt
qui dévor
les buisso
gages de
donnaint
d'un parc

« Avan
voyageur
tagées et
endroit a
limites fi
rasse le
arbres
étonneme
d'antiqu
murailles
terre, de
enceinte
des fossé
de ces
taux, d
terre cu
manaz. I
sans app
le prom
seconde
de pour
donner
Cinq ou
trées au
temps n
verra a
les Etat
tiques e
Les Ar
près de
pas enc
ils ont
tre leur
de la c
tres au
plus fa
avenir,
stion,
ses ty
bitudes
la cult
ne peu
batai
si fero
ont a
tre la
lisatio
d'avid
que de

tralné lui-même par l'émotion, et tout entier au souvenir de son ami et de son maître Jean Huss, il osa dire à ceux mêmes qui l'avaient condamné aux flammes : « Je l'ai connu depuis son enfance, et il n'y eut jamais aucun mal en lui. C'était un homme excellent, un juste, un saint; il fut condamné malgré son innocence, il monta au ciel comme Elie, du milieu des flammes, et de là il appellera ses juges au redoutable tribunal du Christ. Moi aussi, je suis prêt à mourir; je ne reculerai pas devant le supplice que me préparent mes ennemis et des témoins imposteurs, qui reunderont un jour compte de leurs imposturs devant le grand Dieu que rien ne peut tromper. » Et pour ne laisser aucun doute sur la douleur et le repentir qu'il ressentait de sa retractation, il ajouta : « De tous les péchés que j'ai commis depuis ma jeunesse, aucun ne me pèse davantage et ne me cause de plus poignants remords que celui que j'ai commis en ce lieu fatal, lorsque j'ai approuvé la sentence inique rendue contre Wicleff et contre le saint martyr Jean Hus, mon maître et mon ami. Oui, je le confesse de cœur et de bouche, je le dis avec horreur, j'ai honteusement failli par la crainte de la mort, en condamnant leur doctrine; je supplie donc, je conjure le Dieu tout-puissant qu'il daigne me pardonner mes péchés et celui-ci, le plus grave de tous, selon cette promesse qu'il nous a faite : « Je ne veux pas la mort du pécheur, » mais je veux qu'il se convertisse et qu'il vive! »

La sentence n'était pas douteuse; elle fut motivée sur sa rétractation et sur l'approbation donnée aux doctrines de Wiclef et de Jean Huss, conséquence qui entraînait comme relaps et hérétique, il fut livre au bras seculier et conduit au lieu du supplice. Pendant les préparatifs du moment suprême, il pria et entonna l'hymne : *Salve, festa dies*. Voyant un pauvre laboureur apporter un fagot à sobois, il sourit et dit : « O simplicité sainte! il adore la malheureuse et la trompe au moment où, de bonne foi, il vient de lui jurer une éternelle constance. Les sens chez lui parlent trop haut, mais le cœur n'est pas coupable; aussi, en dépit de ses défauts, et peut-être même à cause de ses défauts, obtient-il toutes les sympathies du lecteur. Sans doute, on peut reprocher à ce roman une certaine licence, une gaieté qui tourne à la bouffonnerie, des tableaux parfois un peu trop libres; mais il se recommande par une peinture fidèle, magique et comique des mœurs, par un style enjoué, spirituel et correct, par la vivacité du recit, qui fait assister le lecteur aux scenes que décrit Pigault-Lebrun. Les pages que l'auteur a consacrees, dans ce roman, à la bataille de Marengo passent pour les meilleures de l'ouvrage.

Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale, roman satirique, par M. Louis Reybaud (1843, 2 vol. in-8°). Objet de louanges hyperboliques à son apparition, ce livre a vu diminuer sa vogue, sans perdre pourtant toute sa valeur; il est de beaucoup supérieur à la suite politique que l'auteur lui a donnée quelques années plus tard, et reste comme une amusante peinture de la société française, sous le gouvernement issu de la

révolution de Juillet. Cette révolution, en ouvrant nombre de carrieres fermees sous la Restauration, a certainement produit, dans la jeunesse bourgeoise, des aspirations et des déclassements qu'il était intéressant d'étudier; c'est ce qu'a fait M. L. Reybaud, et il a composé un tableau dont quelques parties sont d'une vérité de mœurs indiscutable. Jérôme Paturot est un type réel et pris sur le vif; qui de nous ne le connaît, et combien qui se croit propre à tout et qui ne sait réussir à rien, ce *fruit sec* de la société, tout aussi apte à faire un danseur qu'un calculateur, et qui, selon les temps, est tour à tour poète chevelu, romancier, réaliste, saint-simonien, faiseur d'affaires, boursier, journaliste, feuilletoniste, publiciste officiel, aux gages des gouvernements, et finit par où il aurait dû commencer, par se faire bonnetier, comme l'était son père?

La conclusion naturelle du livre serait donc que les professions doivent se transmettre de père en fils, sans que nul en dévie; en ce cas elle serait fausse. Mais l'auteur ne va pas si loin; il veut seulement montrer que des aspirations ne sont pas des aptitudes et que la plupart des jeunes gens sont impuissants à se frayer eux-mêmes une carrière, en sautant ce qu'ils croient être une vocation. C'est décourageant, mais c'est assez vrai. Voilà toute la morale du livre de *Jérôme Paturot*. Pour être bon, il ne faut pas être aussi gai, il n'est cependant pas à dédaigner; mais l'auteur a-t-il su tirer de son idée tout le parti qu'il pouvait en tirer? Ceux qui virent une heureuse idée de personnifier dans un homme cette fievre qui pousse les classes laborieuses à la conquête d'une position sociale, par simple vanité individuelle. Toute époque s'intéresse aux mœurs qu'elle crée ou qu'elle subit, et on dut forcement s'intéresser à ce Jérôme Paturot, qu'on rencontre à tous les coins de rue, à ce héros sans dignité, si bon enfant, qui si aisement dupe, gonflé d'ignorance ou d'importance, ridicule dans toutes ses ambitions, et dans la plupart même de ses malheurs. L'oeuvre, au reste, il ne nous coûte rien de le dire, est originale et piquante par la vérité des détails; mais pour qu'elle fût durable, il lui manquait une seule chose : le génie. Ce livre, si attrayant qu'il soit par la forme, a l'immense défaut de ne laisser aucun ideal dans l'imagination, pas même celui du Diable à la poule ou de l'aventure, comme dans *Gil Blas*. Pour que la leçon fût complete, l'auteur aurait dû montrer qu'il ne suffit même pas des talents naturels, véritables, pour réussir et gagner sa place au soleil; qu'il faut encore, et surtout, des convictions profondes, un but certain vers lequel, quoi qu'il arrive, on soit prêt à diriger tous ses efforts, une conscience à l'abri de toutes les suggestions de l'égoïsme ou de l'envie, un ideal enfin, qui soit notre force, notre guide, et, comme dit le poète « notre pilier d'airain. »

Le roman, en lui-même, est intéressant, et écrit d'un style rapide, facile, mais un peu affecté, et qui trahit la peine qu'a eue l'auteur à vouloir être simple. Certains épisodes, comme le souper des trois amis au ministère, la fondation du journal l'*Aspic*, la séance de l'imitation saint-simonienne à Menilmontant, sont vivement traités, et dans la bonne manière humoristique; d'autres, au contraire, dépassent les limites d'exagération pour tomber dans le ridicule et le grotesque. *Jérôme Paturot* a eu plusieurs éditions successives et les honneurs de la traduction en plusieurs langues étrangeres.

Jérôme Paturot à la recherche de meilleure des républiques, par M. Louis Reybaud (1848, in-8°, illustre par Tony Johannot). Dans le premier *Jérôme Paturot*, l'auteur avait vu la société française composée exclusivement de marchands, d'avocats, de journalistes; dans le second, il voit tout le monde transformé en solliciteurs et aspirant à devenir « le gouvernement. » Le fondement de la révolution de 1848, Jérôme se regarde dans son miroir et se trouve le profil républicain; il veut retourner à Paris, à la grande terreur de Malvina, sa femme, et de sa légion d'enfants. Apparavant, il assiste au remue-ménage que cause la republique dans sa petite ville. Il y a là quelques scènes assez bonnes; le républicains de la veille, qui se voient supplantés par les republicains du lendemain; les réactionnaires, qui s'étonnent de ne pas voir mettre la ville à sac et les propriétaires emmurés en esclavage; les exaltés, qui prétendent que l'on n'est pas en republique, puisque les rues sont tranquilles et que les gens s'occupent de leurs affaires; ils demandent des clubs, des promenades en corps, avec bannieres tricolores, petards et lampions. Ces peintures, assez vraies peut-être pour la province, dégénèrent en charges dès que l'auteur les applique à Paris; ainsi, dans un chapitre qu'il croit être spirituel, sont bafouées les membres du gouvernement provisoire, le plus honnête gouvernement que la France ait eu. M. Reybaud le trouve compose d'une lyre eolienne (Lamartine), d'un astrologue tombant dans les puits (Arago), d'une tête de parade, bonne à mettre sur une devanture de boutique (Ledru-Rollin), d'un bon vieillard qui serait excellent accommode au sel et au poivre, à la mode de Sumatra (Dupont de l'Eure), d'une insuffisance notoire de taille (L. Blanc), et d'un abus de disgrâce physique (Cremieux). » Cette satire a bien vieilli. Dans les ministeres, dans les clubs et dans les ateliers nationaux, Jérôme Paturot ne rencontre que des grotesques ou des mendiants. Certes, il est amusant de se moquer de tout, et on ne peut disconvenir qu'il n'y ait de la verve et de la malice dans les details; toutes les célébrités de 1848 défilent, comme dans une procession de masques tous les ridicules d'une période d'effervescence sont impitoyablement mis à nu. Mais derrière ces masques, il y avait des souffrances réelles; et ne voir que des pantalonnades dans les actes du gouvernement provisoire, c'est abuser étrangement des privilèges du satirique. Aussi, loin de soutenir la vogue du *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, ce Paturot politique, après avoir été prôné outre mesure, a t-il entraîné son aîné dans un oubli, d'ailleurs, fort mérité.

Une bonne note, pourtant, doit être donnée à M. L. Reybaud, parmi ses grotesques figurait le prince Louis-Napoleon, plaisamment representé avec son aigle empaillé et ses acolytes degnises en drapeaux de la vieille garde. En voila un qui ne l'avait pas volé.

Jérôme Pointu, comédie en un acte et en prose, de M. de Beaunoir (Varietes, 13 juin 1781). Cette petite pièce est une farce désopilante, comme on en fut presque plus. Jérôme Pointu, un procureur de la vieille roche, a pour maître clerc un beau jeune homme, Léandre, qui, ayant passé la nuit hors de la maison de son patron, s'est amusé à jouer et a gagné une grosse somme. Léandre rentre de grand matin, et demande à Jeannette, la jeune et gentille cuisinière de maître Pointu, si le procureur s'est aperçu de son absence; il lui montre tout l'or qu'il a gagné, ce qui le console de l'humeur témoignee par son patron. Jeannette félicite Léandre sur sa bonne fortune, qu'il lui propose de partager, si elle veut être un peu moins farouche; et en même temps il s'efforce de l'embrasser. Jeannette se défend, et M. Pointu, qui les surprend, renvoie Léandre de chez lui, après lui avoir reproché trois défauts terribles : le vin, le jeu et les femmes. Léandre, en sortant, s'est bien promis de se venger; il reparaît déguisé en capitaine de vaisseau anglais, et voit M. Pointu aux genoux de sa servante. Le faux Anglais prétexte une affaire qu'il a contre un officier français, et en confie la poursuite à M. Pointu, auquel il commence par donner cent louis pour les frais, en lui demandant à déjeuner. Le procureur, séduit par des manieres si gracieuses, ordonne de servir un splendide repas. Leandre grise Pointu, et, tout en buvant, le bouhomme chante la palinodie : il fait l'éloge du vin, de l'amour et du jeu! Son ancien clerc, le voyant dans cet état, propose un pacte avec M. Pointu : Léandre s'est mis en fraîs de deux ans, à l'aide desquels il gagne à M. Pointu toute sa fortune, et sa charge même. Alors il se fait reconnaître, et se contente, pour payement, de la main de la fille du procureur, laquelle est au couvent. Pointu consent à l'union des jeunes gens, payant ainsi les frais de la leçon qu'il avait méritée. Le conte de Voltaire, intitulé *Menou*, a donné l'idée de cette petite pièce, qui est ecrite avec beaucoup de gaieté.

JÉRONYMITE s. m. (jé-ro-ni-mi-te). Hist. relig. Membre d'un ordre religieux fondé en Espagne au XIVe siècle. ‖ On dit aussi ERMITE DE SAINT-JÉRÔME.

JÉROSE s. f. (jé-ro-ze — contr. de *Jéricho* et *rose*). Bot. Syn. de ROSE DE JÉRICHO ou ANASTATIQUE.

JÉROSOLYMITAIN, AINE s. et adj. (jé-ro-zo-li-mi-tain, è-ne). Géogr. Habitant de Jerusalem, qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Les* JÉROSOLYMITAINS. *La population* JÉROSOLYMITAINE. ‖ On dit aussi HIEROSOLYMITE.

JERPHANION (Gabriel-Joseph, baron DE), statisticien et administrateur français, né au Puy en 1758, mort à Lyon en 1832. Il était syndic du Velay avant la Révolution, durant laquelle il fut emprisonné, devint préfet de la Lozère en 1800, préfet de la Haute-Marne en 1802 et reçut le titre de baron de Louis XVIII. Jerphanion s'occupa beaucoup de numismatique et de statistique. On lui doit, outre les rapports écrits : *Statistique du département de la Lozère* (Mende, 1801, in-8°).

JERRARA s. m. (jèr-ra-ra). Arachn. Grand scorpion du Mexique.

— **Encycl.** Cet énorme scorpion a le corps tout noir et couvert de poils hérissés; sa queue, d'un vert foncé, est tachetée de rouge sur l'aiguillon. La piqûre de cet aiguillon est presque toujours mortelle, et il est bien difficile de s'en préserver, car cet hôte malfaisant se glisse dans l'intérieur des tentes et des maisons et pénètre jusque dans les coins les plus secrets. Rien de moins rare que de voir, au matin, un énorme *jerrara* sortir de dessous vos draps, en branlissant sa queue armée du mortel aiguillon. C'est surtout à l'époque des pluies que le *jerrara*, chassé de ses retraites ordinaires par l'inondation, cherche un refuge dans les habitations de l'homme. Les indigènes ne s'effrayent pas outre mesure de cette cohabitation. Quand ils peuvent se saisir du *jerrara*, ils le font entrer dans un petit pot de terre, dont ils scellent le couvercle avec de l'argile; puis ils mettent le tout sur un bon feu. Au bout d'une heure, il ne reste rien de la bête venimeuse qu'un petit monceau de cendres, laquelle, administrée par dose d'un demi-grain pour un adulte, est, dit-on, un remede souverain contre les plus violentes coliques.

JERROLD (Douglas), auteur dramatique et romancier anglais, né à Londres en 1803, mort dans la même ville en 1857. Fils d'un directeur de théâtre, il fut d'abord marin, puis correcteur d'imprimerie, et se fit connaître par des drames et des comédies d'un caractère original, qui attirerent la foule à Drury-Lane. Ayant voulu prendre la direction de cette scène, il se ruina. Il entra alors dans la rédaction du *Punch*, auquel il fournit une série d'articles très-spirituels, signés *Q*, et créa plusieurs journaux-feuilletons qui eurent un succès populaire, entre autres le *Douglas Jerrold's shilling Magazine* (1832), où il inserait des romans de sa composition. En 1832, il devint éditeur du *Lloyd's Weekly Newspaper*, l'un des journaux les plus importants et les plus répandus de l'Angleterre à notre époque. Jerrold est considéré par ses compatriotes comme un des écrivains les plus originaux et les meilleurs de la littérature anglaise contemporaine. D'une rare indépendance dans ses jugements, il passait pour aimer à la critique, qui prit le titre de *Punch* au seul début, l'année 1841, sans déclaration de guerre, l'Angleterre s'était emparée de trois cents bâtiments français. L'occupation de Syra, une des îles de l'on considérait comme un avant-poste des Russes, fut résolue en conseil secret; mais aussitôt connue, une sourde animosité commença à se faire jour contre eux, excitée par cette tentative, malgré l'audace et la bravoure du baron de Ruillecourt, qui la dirigeait, échoua complétement.

Jersey n'est pas considérée comme faisant partie du territoire de la Grande-Bretagne; c'est une sorte de république, reconnaissant la suzeraineté du roi d'Angleterre. « A Jersey, dit M. Vacquerie, la liberté est plus absolue encore qu'en Angleterre. Suffrage universel, magistrature élue, pas de roi, puisque la reine n'est que la duchesse des Jersiais, le plein avenir. Et au milieu, le moyen âge : le droit du seigneur et toute sécurité; un Jersiais quelconque, notaire ou banquier, achète par exemple la seigneurie de Collette des Augrès ou le fief des Moléches; sans autre formalité que la mise en possession, il devient suzerain de toutes les propriétés du fief ou de la seigneurie; une fois par an, il fait sommation à tous les propriétaires de se présenter chez lui ou, s'il n'a pas de maison, dans une auberge qu'il désigne; il est là avec son greffier et son sénéchal; on commence par une prière en commun; et puis, les propriétaires sont tenus de déclarer leurs biens et leurs dettes; si l'on manque une case à la corvée du seigneur, amende d'un sou tournois; trois fois de suite, le seigneur s'empare du champ et l'exploite à son profit pendant un an. Le droit de jambage existe, mais modifié par la civilisation; une fille se rachète en payant trois sous. »

Jersey possède une assemblée législative composée de 38 membres, savoir : 12 jurés à vie, 12 électeurs et 12 constables élus par les douze paroisses. Le gouverneur, nommé par la couronne, peut opposer son veto aux décisions de cette assemblée. La milice comprend tous les hommes valides de dix-sept à soixante-cinq ans. En temps de paix, Jersey n'a que trois cents hommes sous les armes.

La langue française est la langue la plus usuelle dans les classes élevées. Le peuple parle une sorte de patois normand, altéré par l'addition de mots français et anglais.

Jersey est un des pays les plus pittoresques du monde. Les bois y abondent. Chaque maison a son jardin et même sa serre. L'assainissement des marais n'a pas besoin d'être loué. Qui ne connaît les magnifiques peintures par lesquelles Victor Hugo en a faites dans les *Travailleurs de la mer*? Quant au climat, il est exactement le même que celui de la côte bretonne.

Quoique le sol de Jersey soit naturellement peu fertile, les soins extraordinaires que les habitants donnent à la culture et l'emploi des méthodes perfectionnées ont donné des résultats magnifiques. Il serait difficile aujourd'hui de citer un pays agricole plus riche que Jersey. Les principales cultures sont les arbres à fruit, le blé, les racines et les fourrages. L'île possède une race de vaches laitières qui passe pour être supérieure à celle même de Hereford. L'île exporte une grande quantité de beurre. La fabrication du cidre a aussi une grande importance.

L'industrie du pays est moins développée que l'agriculture. Elle se réduit, en dehors de la pêche, dont nous allons parler, à la construction des navires, à la fabrication des chaussures. La pêche aux huîtres, qui a occupé plus de 3,000 marins, a, depuis quelques années, beaucoup perdu de son importance. Mais la pêche du congre, du hareng, du homard a conservé toute son activité. Jersey expédie au brésil d'énormes quantités de poisson et occupe 1,300 hommes à la pêche de la morue.

Jersey a dû à sa situation exceptionnelle d'avoir servi de lieu d'asile aux époques de troubles civils et religieux. Des établissement de la Reforme, nous voyons les persécutés de France se refugier à Jersey. Quelques-uns sont illustres : nous citerons tout d'abord Gabriel de Montgomery, le même qui avait blessé Henri II dans un tournoi et

JERS

française fut écrasée. Jersey et Guernesey furent aussitôt évacuées, et plus tard, une clause du traité de Brétigny maintint définitivement au roi d'Angleterre la seigneurie des îles présentement sous sa tenance. Néanmoins, depuis ce traité, la France essaya à plusieurs reprises de rentrer en possession de l'île : la première fois, ce fut à propos de la guerre d'Espagne contre Pierre le Cruel. Durant cette guerre, Du Guesclin expulsa les Anglais de la Normandie, et nous le voyons, l'épée au poing, à la tête de Bourbon, en 1374, revenir avec le duc de Gorey; mais partout en France, Louis XI, profitant des dissensions de la guerre des Deux-Roses, acquit les îles normandes, en échange d'un secours de 2,000 hommes qu'il envoya en Ecosse, pour soutenir Henri VI. Quelque temps après, les Français durent évacuer l'île, mais ils se retirerent avec tous les honneurs de la guerre. A partir de cette évacuation, l'histoire ne mentionne plus, jusqu'en 1780, de nouvelle tentative d'occupation de la part de la France. L'île était devenue le refuge des pirates français. On aura une idée des déprédations commises sur nos bâtiments marchands, qui passait pour aimer à la critique, qui prit le titre de *Punch* au seul début, l'année 1841, sans déclaration de guerre, l'Angleterre s'était emparée de trois cents bâtiments français. L'occupation de Syra, une des îles que l'on considérait comme un avant-poste des Russes, fut résolue en conseil secret; mais aussitôt connue, une sourde animosité commença à se faire jour contre eux, excitée par cette tentative, malgré l'audace et la bravoure du baron de Ruillecourt, qui la dirigeait, échoua complétement.

Jersey n'est pas considérée comme faisant partie du territoire de la Grande-Bretagne; c'est une sorte de république, reconnaissant la suzeraineté du roi d'Angleterre. « A Jersey, dit M. Vacquerie, la liberté est plus absolue encore qu'en Angleterre. Suffrage universel, magistrature élue, pas de roi, puisque la reine n'est que la duchesse des Jersiais, le plein avenir. Et au milieu, le moyen âge : le droit du seigneur et toute sécurité; un Jersiais quelconque, notaire ou banquier, achète par exemple la seigneurie de Collette des Augrès ou le fief des Moléches; sans autre formalité que la mise en possession, il devient suzerain de toutes les propriétés du fief ou de la seigneurie; une fois par an, il fait sommation à tous les propriétaires de se présenter chez lui ou, s'il n'a pas de maison, dans une auberge qu'il désigne; il est là avec son greffier et son sénéchal; on commence par une prière en commun; et puis, les propriétaires sont tenus de déclarer leurs biens et leurs dettes; si l'on manque une case à la corvée du seigneur, amende d'un sou tournois; trois fois de suite, le seigneur s'empare du champ et l'exploite à son profit pendant un an. Le droit de jambage existe, mais modifié par la civilisation; une fille se rachète en payant trois sous. »

Jersey a dû à sa situation exceptionnelle d'avoir servi de lieu d'asile aux époques de troubles civils et religieux. Des établissement de la Reforme, nous voyons les persécutés de France se refugier à Jersey. Quelques-uns sont illustres : nous citerons tout d'abord Gabriel de Montgomery, le même qui avait blessé Henri II dans un tournoi et que la persécution religieuse contraignit à chercher un asile à Jersey. Plus tard un autre nom plus célèbre encore vient illustrer ce refuge, celui de Jean Cavalier, le chef de la guerre des Cévennes, après avoir passé quelque temps en Angleterre, s'y maria, devint major général et mourut gouverneur de Jersey. A la Révolution, les îles Normandes reçurent leur contingent d'émigrés. Nous citerons parmi ces derniers les évêques de Bayeux, le Dol et de Trégnier; M. de Goyon, le marquis de Saint-Pierre, le duc de Bouillon, Chateaubriand. En 1834, la duchesse de Berry débarqua à Jersey pour attendre les événements. En 1848, Jersey accueillit encore les vaincus, parmi lesquels il faut citer M. de Salvandy. Il ne nous reste plus à parler maintenant que de la dernière émigration, celle qui, à la suite du 2 décembre 1851, a amené à Jersey d'abord, puis dans les îles voisines, les républicains fidèles à leurs convictions et à leurs serments, et parmi eux notre grand poète Victor Hugo. Jersey remuit un instant à cette époque des réfugiés de tous les pays : à cette époque aussi, Schœlcher, le général Percsel, le général Lefló, Sandon Teleki, Mézaisse, Théophile Guérin, Barbier, Bonnet-Duverdier, Kesler, Emile Allix, Xavier Durrieu, Ribeyrolles. Ce dernier, ancien rédacteur de la *Réforme*, fonda aussitôt un journal démocratique, qui prit le titre de *Jersey*. Un seul homme, le proscrit Hugo, exerçait sur tous les autres une influence réelle. Il était entouré de trois cents bâtiments qui encadrent son île, et il y vivait en bonne intelligence avec les étrangers. Il était comme un avant-poste des Français, qui, sans doute animés d'un esprit hostile, fut résolue en conseil secret; mais aussitôt connue, une sourde animosité commença à se faire jour contre eux, excitée par cette tentative, malgré l'audace et la bravoure du baron de Ruillecourt, qui la dirigeait, échoua complétement.

Jersey n'est pas considérée comme faisant partie du territoire de la Grande-Bretagne; c'est une sorte de république, reconnaissant la suzeraineté du roi d'Angleterre. « A Jersey, dit M. Vacquerie, la liberté est plus absolue encore qu'en Angleterre. Suffrage universel, magistrature élue, pas de roi, puisque la reine n'est que la duchesse des Jersiais, le plein avenir. Et au milieu, le moyen âge : le droit du seigneur et toute sécurité; un Jersiais quelconque, notaire ou banquier, achète par exemple la seigneurie de Collette des Augrès ou le fief des Moléches; sans autre formalité que la mise en possession, il devient suzerain de toutes les propriétés du fief ou de la seigneurie; une fois par an, il fait sommation à tous les propriétaires de se présenter chez lui ou, s'il n'a pas de maison, dans une auberge qu'il désigne; il est là avec son greffier et son sénéchal; on commence par une prière en commun; et puis, les propriétaires sont tenus de déclarer leurs biens et leurs dettes; si l'on manque une case à la corvée du seigneur, amende d'un sou tournois; trois fois de suite, le seigneur s'empare du champ et l'exploite à son profit pendant un an. Le droit de jambage existe, mais modifié par la civilisation; une fille se rachète en payant trois sous. »

JERSIAIS, AISE s. et adj. (jèr-si-è, è-ze). Géogr. Habitant de Jersey; qui appartient à cette île ou à ses habitants : *Les* JERSIAIS. *La population* JERSIAISE.

JERUSALEM s. f. (jé-ru-za-lèmm — n. pr. de ville). Mystic. Eglise catholique : *Tout doit coopérer à la formation de cette sainte* JERUSALEM. (Mass.)

— Fig. *Jérusalem* nouvelle

Sort du fond du désert, brillante de clartés?
RACINE.

‖ *Jérusalem céleste*, Ciel, séjour des bienheureux.

— Argot. *Lettre de Jérusalem*, Lettre qu'un détenu adresse à une personne qu'il veut apitoyer sur son sort, pour lui soutirer de l'argent. C'est avec des phrases semblables que les gens d'esprit font de semblables que les gens d'esprit font de semblables que les gens d'esprit font de